

Avec *Ever*, les chorégraphes Laurence Yadi et Nicolas Cantillon s'emparent des techniques de combat pour développer un nouveau langage chorégraphique empreint de violence. Un retour utile sur soi

La Compagnie 7273 frappe fort

CÉCILE DALLA TORRE

Danse ▶ Etranglement arrière, guilotine, clé et triangle de bras ou de jambe. Le vocabulaire s'apparente a priori davantage aux techniques de combat qu'au langage chorégraphique. De fait, il est bien question de mettre KO son partenaire dans la dernière création de la Compagnie 7273. Avec *Ever*, celle-ci explore de nouveaux horizons et sonde un territoire radicalement différent de sa pratique scénique, laissant sourdre une violence inouïe sur le plateau de danse.

En une vingtaine d'années, le duo d'artistes formé par Laurence Yadi, danseuse et chorégraphe, et Nicolas Cantillon, musicien, danseur et chorégraphe, s'est fait un nom avec son style FuitFuit aux arabesques mauresques et fluides, connu dans le monde entier. Mise à rude épreuve par la crise sanitaire comme l'ensemble du milieu artistique, la Compagnie 7273 a poursuivi ses recherches ces derniers mois derrière les portes closes des salles de spectacles, s'essayant à une nouvelle technique de danse. En Suisse, les théâtres sont fermés jusqu'au 22 février selon les directives du Conseil fédéral, pour tenter de juguler la pandémie de Covid-19 qui sévit depuis près d'une année.

Arts martiaux

Ever aurait dû être présenté la semaine dernière sur la scène de l'Association pour la danse contemporaine, mais la pièce sera vraisemblablement reprogrammée l'an prochain ou dans un futur meilleur – l'ADC devrait bientôt quitter la Salle des Eaux-Vives pour emménager dans le tout nouveau Pavillon de la danse, structure en bois installée Place Sturm, à Genève. Il était prévu que le spectacle soit ensuite joué à l'Octogone de Pully, le 6 février.

L'ADC a donc ouvert ses studios de répétition et sa salle à l'une des compa-



Dans *Ever*, avec la technique de combat MMA, Laurence Yadi part à l'assaut de son adversaire. GREGORY BATARDON

gnies phares de la région, qui s'est familiarisée avec les arts martiaux mixtes, connus sous le nom de technique MMA, avec l'aide d'un coach. Pendant trois mois, les huit artistes, toutes et tous issu-e-s de la danse, se sont engagé-e-s dans un entraînement intensif, six heures par jour, pour appréhender une nouvelle grammaire corporelle ultraphysique.

A l'inverse de *Nuit*, *Ever* se déploie sur un sol blanc, froid et cru. Et comme sur un ring, la cloche sonne entre les combats

Samedi dernier, *Le Courrier* s'est glissé dans des rangs clairsemés de professionnels ou de proches pour découvrir la pièce interprétée par le duo d'artistes, associé à six interprètes, dont Otis-Cameron Carr, Ryan Djojokarso, Faissal El Assia, Alix Miguel et Benjamin Sanou. Aussi fine et svelte que Laurence Yadi, Ana Isabel Castro forme avec elle un contrepoids féminin à l'équipe majoritaire de danseurs – on a pu la voir danser dans *Nuit*, septuor hypnotique des 7273 avec une distribution entièrement féminine déroulant un mouvement continu et envoûtant dans une pénombre bleutée.

Sur le ring

A l'inverse de *Nuit*, *Ever* se déploie sur un sol blanc, froid et cru, pour accueillir des corps en lutte. Comme sur un ring, la cloche sonne entre les combats. Installés sur leur tabouret de part et d'autre du terrain de jeu central, les interprètes se tancent, se cherchent, se provoquent dans l'instant de la représentation. Le mouvement défensif se confond avec un geste artistique, sou-

vent proche de la danse contact (ou contact impro). Cette technique de danse libre passe par le dialogue et le jeu avec l'adversaire, exigeant une réactivité à toute épreuve. Une démarche proche du «combat libre», à la différence que les corps s'étreignent et fusionnent ici dans une logique de confrontation violente, où les coups s'enchaînent, appellent à la capitulation ou la résistance.

Les duels ou affrontements en groupe s'improvisent sur le vif, au gré des forces en présence, de leur forme physique et de leur état d'esprit. Les interprètes sont parfois animés par un désir de vengeance, au lendemain d'une représentation qui a laissé des traces et des blessures physiques (ou mentales) pour peu que la rencontre ait été douloureuse, explique Nicolas Cantillon, lors d'un bord de scène après la représentation.

Les deux danseuses affrontent des statures masculines de taille et de poids, dans des combats qu'on croit à tort perdus d'avance contre des Goliath. Elles élaborent pourtant des stratégies et techniques d'attaque, parfois dans le dos, persuasives et efficaces. La puissance n'est pas toujours là où l'on croit.

Stopper le geste à temps

Le film d'action *John Wick*, avec Keanu Reeves en ancien tueur à gages qui finit par renouer avec son pistolet, agit parfois comme source d'inspiration. «L'intention de danser dans un état de corps proche d'un-e combattant-e» est bien là, avec ses règles établies, ses codes permettant de stopper le geste à temps, en mettant son ego de côté lorsqu'on est terrassé-e par l'adversaire.

Les enjeux sont de taille. Sauver sa peau en se soumettant à l'attaquant-e ou repousser ses propres limites en prolongeant le temps de l'assaut au risque d'y passer? Autant qu'une mise en danger, *Ever* est aussi une réflexion introspective sur la connaissance de soi, le self-control et ses propres limites intérieures. I

Récompenses TV à Soleure

Cinéma ▶ Le Prix Swissperform – Prix d'art dramatique –, qui couronne depuis 2001 des acteurs et actrices dans des productions télévisuelles suisses, a été remis dimanche à l'occasion des 56^e Journées de Soleure. Trois comédiennes et un comédien ont été récompensés. Ils reçoivent 10 000 francs chacun-e.

La Bâloise Sarah Spale reçoit le Prix spécial du jury pour son travail dans *Wilder*, une série télévisée policière suisse de la chaîne alémanique SRF. Comédienne bâloise âgée de 30 ans, Sara Spale s'est fait connaître à l'international grâce au rôle de Catarina Mendez aux côtés de Jeremy Irons, Bruno Ganz et Martina Gedeck dans l'adaptation au cinéma du roman *Train de nuit pour Lisbonne*. Aux 56^e Journées de Soleure, on peut la voir dans *Wilder* (premier épisode de la troisième saison) et dans la fiction *Von Fischen und Menschen* de Stefanie Klemm, sélectionnée dans les compétitions Prix du public et Opera Prima.

C'est déjà la troisième fois que Sarah Spale endosse le rôle de la policière Rosa Wilder dans la série *Wilder*. Cette série raconte les aventures d'une inspectrice de la police cantonale bernoise nommée Rosa Wilder. On peut aussi la voir doublée sur la chaîne romande, la RTS.

Annina Walt, 25 ans, et Dimitri Stapfer, 33 ans, sont récompensés pour leurs rôles principaux dans la série *Le prix de la paix*, une série helvétique qui nous transporte dans la Suisse de 1945, indiquent les Journées de Soleure dans un communiqué. La comédienne a déjà été nominée à deux reprises au Prix du cinéma suisse dans la catégorie de la meilleure interprétation féminine. Dimitri Stapfer apparaît également dans la fiction *Beyto* de Gitta Gsell, présentée cette année à Soleure dans la section Prix du public. Le jeune acteur a déjà remporté le Prix du cinéma suisse Quartz dans la catégorie du meilleur second rôle pour son interprétation dans *Left Foot, Right Foot* en 2014.

L'actrice zurichoise Rachel Braunschweig, 53 ans, a elle été jugée la meilleure interprète dans un second rôle pour son jeu dans *Züri brännt*. En 2017, elle avait obtenu le Prix du cinéma suisse pour son interprétation de Theresa dans le film *L'Ordre divin* de Petra Volpe. Elle joue également dans *Spagat* de Christian Johannes Koch, un film programmé cette année à Soleure. **ATS/CO**

Plusieurs des séries ou films mentionnés ci-dessus sont à voir en libre accès sur la plateforme de streaming de la SSR playsuisse.ch

Soutiens fédéraux, pas d'ouverture

Covid-19 ▶ Alain Berset a rencontré virtuellement lundi des représentants des milieux culturels. Ces derniers ont renseigné le conseiller fédéral sur les difficultés auxquelles le domaine de la culture continue de faire face. Ceci alors qu'une réouverture n'est pas encore à l'ordre du jour.

Fermeture prolongée des institutions culturelles, interdiction des manifestations culturelles: les mesures destinées à endiguer la pandémie, prises par le Conseil fédéral fin 2020 en raison de la situation épidémiologique et prolongées jusqu'à fin février (le 13 janvier dernier), touchent très durement le domaine de la culture, reconnaît le Département fédéral de l'Intérieur lundi dans un communiqué. Et depuis la première rencontre qui a eu lieu entre Alain Berset et les milieux culturels le 16 novembre dernier, la situation ne s'est pas améliorée.

Le conseiller fédéral Alain Berset a rappelé l'engagement des acteurs étatiques à combattre les difficultés existentielles que rencontre ce secteur de la manière la plus efficace possible. Il n'est malheureusement pas possible pour l'heure de donner de perspectives claires sur la réouverture des institutions culturelles ou l'autorisation de manifestations culturelles, poursuit le DFI. La réouverture progressive dépend de

nombreux facteurs, tels que l'avancée de la vaccination, la propagation des nouvelles variantes du Covid et le respect des mesures sanitaires. Si des assouplissements sont possibles dans les mois à venir, cela se fera probablement par étapes et en fonction du type et de la taille des manifestations.

Après 11 mois d'arrêt plus ou moins complet, la Taskforce Culture, qui regroupe une quinzaine de faitières, veut pourtant que la vie culturelle reprenne tout en tenant compte des mesures sanitaires nécessaires, écrit-elle dans un communiqué lundi. Il s'agit pour cela de mettre en place «des délais et des concepts communs de protection pour une réouverture progressive et différenciée.»

Plus largement, l'échange a porté sur la mise en œuvre des mesures de soutien spécifiques qui ont été adoptées en vertu du droit d'urgence en mars 2020 et reprises en septembre dans la loi Covid-19. Outre l'OFIC et la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) étaient également représentés pour prendre part aux discussions. Une présence saluée par la Taskforce Culture, qui parle de «jungle de mesures».

En décembre dernier, le Conseil fédéral a, lors de la dernière révision de la loi Covid-19, introduit l'indemnisation des pertes financières pour les acteurs culturels, alors qu'elles n'étaient à disposition que des entreprises culturelles. Les montants maximaux concernant le revenu et la fortune permettant de bénéficier d'une aide d'urgence ont par ailleurs été relevés.

Les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail ont également été étendues aux salariés ayant un contrat à durée déterminée. Cette mesure revêt une grande importance pour le secteur de la culture. La Taskforce Culture souhaite pour sa part de nouvelles mesures de soutien. Elle aimerait par exemple que les indemnités pour les pertes financières couvrent 100% de la perte reconvenue – au lieu de 80% –, pour toutes les entreprises culturelles et les acteurs culturels.

Le Conseil fédéral a alloué 280 millions de francs au train de mesures visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie pour le secteur de la culture en 2020. Le 25 septembre, le Parlement a approuvé la poursuite des mesures dans le cadre de la loi Covid-19 et a alloué des fonds s'élevant à 130 millions de francs pour 2021. **ATS/CO**